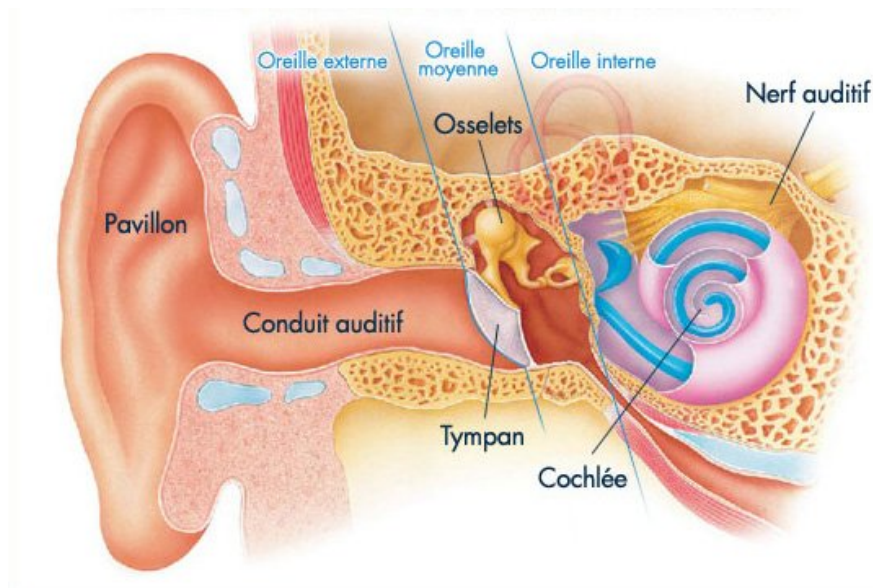


Atteinte de l'audition : Surdités brusque et progressive (presbyacousie). Eléments de prévention.

L'oreille est un organe complexe, servant à l'audition et à l'équilibre.

L'ouïe, ou sens auditif, est le résultat de deux appareils, l'un servant à la transmission des sons et l'autre à leur traitement ou perception. De ce fait on décrit généralement deux types de surdités, selon la partie de l'oreille qui est atteinte : une surdité de transmission et une surdité de perception (un troisième type mixte peut être associé). La surdité brusque et la presbyacousie sont des surdités de perception, elles touchent la cochlée située dans l'oreille interne.



SURDITÉ BRUSQUE

Une surdité brusque est une baisse de l'audition qui apparaît rapidement, sans signe annonciateur. Elle est en général unilatérale. Les personnes atteintes se plaignent d'une diminution brusque de leur ouïe, associée parfois à un vertige ou à des acouphènes (acouphène ou tinnitus = bourdonnement ou sifflement entendu dans une ou deux oreilles et sans rapport avec des sons provenant de l'extérieur). Les causes de cette surdité restent mal connues en dehors des situations où un facteur déclenchant peut être mis en évidence (traumatisme sonore, barotraumatisme, certains médicaments toxiques pour l'oreille, etc.). Une origine virale ou vasculaire peut être impliquée. L'évolution des troubles peut se faire soit vers la guérison spontanée qui peut être totale ou partielle soit au contraire vers l'absence de récupération.

L'administration d'un traitement médical le plus précoce possible peut améliorer cette récupération et éviter une perte définitive de l'audition. Ce traitement doit être débuté au mieux dans les premières heures (et avant 5 jours) suivant l'apparition de cette surdité.

Devant l'apparition d'une surdité brusque, la prise en charge doit être la plus rapide possible. Dans tous les cas l'apparition d'une diminution soudaine de l'audition devra conduire à consulter un médecin qui décidera de mettre en route un traitement. Il recherchera par la même occasion une cause à cette surdité.

SURDITÉ PROGRESSIVE LIÉE A L'ÂGE

Dans la **presbyacousie**, il s'agit, au contraire, d'une perte d'audition bilatérale (touchant les deux oreilles) qui apparaît progressivement avec l'avancée en âge, souvent à partir de 60 ans, et qui est causée par le vieillissement des cellules de l'oreille interne. L'âge de début et la progression de la presbyacousie dépend de nombreux facteurs comme la présence d'antécédents familiaux de surdité, l'exposition au bruit (professionnelle ou loisirs), certaines pathologies générales comme le diabète ou l'hypertension artérielle, etc.

Les fréquences aiguës sont atteintes en premier, puis d'autres fréquences vont être touchées, notamment celles autour de 1000 Hz, servant aux conversations. La conséquence est l'altération de l'intelligibilité, les personnes se plaignent d'une mauvaise compréhension en environnement bruyant, de difficultés à l'utilisation du téléphone. L'altération va lentement s'aggraver, la personne atteinte fait répéter de plus en plus souvent et parle d'une voix forte, ceci pouvant aboutir à l'isolement et au retrait social. A l'extrême, des troubles de la mémoire peuvent apparaître.

Le dépistage de la presbyacousie peut se faire par le médecin généraliste ou le médecin du travail qui orientera auprès d'un spécialiste ORL si cela est nécessaire. Le médecin spécialiste proposera des examens complémentaires et une prise en charge médicale adaptée à l'attente de la personne. L'appareillage de cette presbyacousie par une aide auditive est un des traitements proposés et les alternatives doivent être discutées en cas de réticences. De nombreux progrès ont été réalisés ces dernières années, en particulier par des prothèses auditives permettant d'améliorer singulièrement la qualité de vie, en améliorant l'audition, voire en diminuant d'éventuels acouphènes associés. Le suivi par un bon audioprothésiste est alors indispensable.

En termes de prévention il est important de retarder l'apparition et la progression de la presbyacousie. Elle cible l'exposition à des environnements bruyants professionnels ou de loisirs, en diminuant les bruits à la source (comme baisser le volume des baladeurs musicaux), et le port de protections auditives adaptées. Cette prévention est d'autant plus importante qu'il existe des facteurs de risque, comme des infections répétées de l'oreille, la prise de médicaments toxiques pour l'oreille ou l'existence d'antécédents familiaux de surdité.

D'autres causes de surdité progressive sont possibles, comme celles liées à un traumatisme sonore chronique professionnel. De même, ne sont pas abordées ici les surdités profondes, souvent familiales, et pouvant bénéficier d'un dépistage précoce chez l'enfant et de traitements spécifiques, comme les implants cochléaires. Un prochain article les abordera.

Dr R. Belkheir et Dr E. Reymond, Service médical du CERN